



## **Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 23 juin 2020**

La réunion du conseil départemental de l'action sociale de l'Hérault s'est déroulée le mardi 23 juin 2020 avec plusieurs points à l'ordre du jour

### **Point 1 : désignation du secrétaire adjoint**

C'est le syndicat solidaire qui a été désigné comme secrétaire adjoint du CDAS

### **Point 2 : Approbation du PV du 12 novembre 2019**

le procès verbal du 12 novembre a été adopté à l'unanimité

### **Point 3 : Bilan d'activité du service social**

Les deux assistantes sociales nous ont présentés le bilan de l'activité sociale  
Tout d'abord un point a été fait concernant la période de confinement, et la façon dont elles ont travaillé pendant cette période.  
Elles ont apporté un soutien psychologique et financier

Elles ont rappelé à cette occasion qu'elles étaient toujours disponibles et joignables, et ont insisté sur l'importance de leur activité que ce soit auprès des agents en activité ou retraités.

### **Point 4 : Compte rendu d'activité 2019**

Le délégué des services sociaux nous a présenté le compte rendu d'activité de la délégation de l'Hérault pour l'année 2019

Le CDAS s'est réuni deux fois en réunion plénière et 3 fois en groupe de travail, 2 en vue de la préparation des CDAS et un GT spécial en vue de proposer une action dans le cadre du fonds d'innovation locale

le délégué a également évoqué les actions réalisées en 2019

L'arbre de Noël s'est déroulé le mercredi 4 décembre 2019 au Bowlingstar de Montpellier, avec la participation de 593 enfants, 940 cartes cadeaux de 30 € ont été distribuées aux enfants. Seul point négatif, beaucoup d'agents s'inscrivent mais ne participent pas.

Plusieurs actions visant à renforcer les liens entre les agents ont été réalisées au cours de cette année 2019.

La sortie « actifs » à Targassonne a réuni 62 participants, celle concernant les retraités, organisée à Narbonne (écluse et visite de la ville), a réuni 100 personnes.

Quant au voyage enfants Toussaint "Paris-Disney" du 21 au 23 octobre 2019, 38 enfants en ont bénéficié.

D'autre part, 34 agents ont été reçus pour des consultations juridiques et 24 pour des consultations avec le psychologue (41 entretiens).

#### **Point 5 : restauration collective**

L'administration a fait un point sur la restauration collective et en premier lieu sur le calendrier des travaux

Les restaurants Verdier et Mosson seront fermés le 01 août 2020 pour une durée de 4 mois avec début des travaux autour du 15/08/2020,

La réouverture est prévue le 01 janvier 2021

La DDFIP a également évoqué, un surcoût de travaux sur Béziers suite à un problème de désamiantage ainsi que des problèmes électriques.

Pendant cette fermeture, la restauration collective sera privilégiée. Sur le site de Béziers VERDIER, une convention a été signée avec le restaurant La FRAICHEUR pendant la durée des travaux. Concernant la PAILLADE la restauration collective n'étant pas possible, les agents bénéficieront des tickets restaurants.

#### **Point 6 : quotient familial**

Le groupe de travail du 27/02/2020 avait pour objectif de faire évoluer les critères de sélection pour répondre aux attentes du plus grand nombre. Il a donc été décidé de mettre en place une grille de quotient familial uniquement sur les sorties « séjour Toussaint » et « actifs familles ». Cette proposition a été validée à l'unanimité.

#### **Point 7 : Crédits d'actions locales 2020**

Suite à la crise sanitaire, il a été décidé le report sur 2021 des sorties "actifs" (Sigean) et "retraités" (Aigues-Mortes)

Le voyage PARIS DISNEY reconduit en 2020 se déroulera du 20 au 22 octobre, sauf si la situation sanitaire ne le permettait pas.

L'arbre de Noël se déroulera le mercredi 20 janvier 2021 avec le spectacle « DISNEY sur GLACE », séance de 17H.

Des chèques cadeaux d'un montant de 28 euros seront également distribués au lieu de 20€.

Un nouveau marché est en cours, l'ancien n'ayant pas été reconduit avec EDENRED.

Enfin des crédits sont alloués aux consultations du psychologue ainsi que de l'avocat

#### **Point 8 : Questions et points divers : EPAF/VE et vœux retraités 2021**

le délégué a précisé que compte tenu de la crise sanitaire les séjours à l'étranger étaient supprimés.

il a également indiqué que dans une note préparatoire concernant les transports du 19 juin 2020, Montpellier est confirmé comme centre de rassemblement pour les colonies.

À noter que un certain nombre de parents, suite à la crise sanitaire, ont renoncé à faire partir leurs enfants.

Votre représentant titulaire au CAS

Jacques Yvars